

Question

J'aimerais avoir des renseignements supplémentaires concernant le détail de l'utilisation du montant de 1'250'000 fr. accordé pour l'eau potable lors du dernier Conseil général. Plus précisément au point des investissements aux ouvrages des Prés Royers, sécurité de l'accès aux puits dont la demande était de 20'000 fr. De quoi s'agit-il exactement ?

Vous voudrez bien m'excuser du retard mais des transformations importantes dans ma ferme m'ont empêché d'en faire la demande lors du dernier Conseil général.

Cordiales salutations.

Yves Tanner